



Indice des prix à la consommation des ménages

Baisse des prix en janvier de 0,9 %

Augmentation sur un an de 0,8 %

Les prix baissent de près de 1 % entre décembre 2018 et janvier 2019 en Guadeloupe. Cette baisse concerne presque tous les secteurs de la consommation : énergie, produits manufacturés et services. Les prix de l'alimentation restent stables sur un mois. L'évolution des prix est inverse sur les douze derniers mois, avec une hausse de 0,8 %. Les prix des secteurs de l'alimentation, des produits manufacturés et des services augmentent, tandis que ceux de l'énergie baissent.

Christophe Balaire

La baisse des prix entre décembre 2018 et janvier 2019 s'explique par une baisse générale des différents secteurs de la consommation, à l'exception de l'alimentation.

Les prix de l'alimentation sont remarquablement stables, que ce soit les produits frais ou les autres produits alimentaires. Cependant, les prix des fruits augmentent fortement (+4,8 %), alors que ceux des légumes, des viandes ou des poissons diminuent. Les prix des boissons, alcoolisées ou non, augmentent.

La baisse la plus nette est celle des prix de l'énergie (-2,5 %), principalement due aux produits pétroliers (-3,5 %). Les prix des produits manufacturés baissent aussi de manière importante : janvier est traditionnellement le mois des soldes et les prix de l'habillement et des chaussures baissent fortement de 9 %. Ceux des autres produits manufacturés décroissent également (-1 %). Les prix des produits de santé diminuent très légèrement (-0,2 %). La convention entre l'Assurance Maladie et les pharmaciens sur la rémunération de ces derniers ne semble pas avoir eu l'effet de hausse prévu par différents professionnels du domaine.

Les prix des services baissent aussi mais plus faiblement que les secteurs déjà cités : (-0,2 %). Cette baisse est due aux services du transport aérien dont les prix baissent de plus de 10 %. Les prix dans la restauration et l'hôtellerie connaissent une nouvelle hausse (+0,6 %), sans doute toujours sous l'effet de la saison touristique. Les prix des autres services augmentent de 0,1 à 0,5 % suivant le domaine.

Sur douze mois, les prix augmentent de près de 1 % sur le territoire : +0,8 %. La baisse des prix de l'énergie (-0,4 %) limite très faiblement la hausse des prix des autres secteurs.

Les prix des services croissent de 0,9 % en un an : les prix augmentent pour les services de transports (+2,4 %), les loyers et services rattachés (+0,6 %). Seuls les services des télécommunications ont des prix à la baisse (-0,7 %). Les prix des produits manufacturés (+0,7 %) évoluent différemment suivant les domaines : les prix de l'habillement et chaussures sont en hausse de 4,2 % sur un an, tandis que les prix des produits de santé baissent de 0,9 %.

Les prix de l'alimentation (+0,6 %) augmentent pratiquement comme l'ensemble du panier sur un an. Cependant, les prix des produits frais reculent de 3,1 %. Les prix des autres produits alimentaires augmentent de 1,1 %.

Le prix du tabac subit une hausse de 11,4 % sur 12 mois.

1 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe

En glissement annuel (en %)



Lecture : en janvier 2019 l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,8 % par rapport à Janvier 2018.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

2 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe – Janvier 2019

Indice des prix à la consommation (Indice base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations		Indice pour le mois de						Variation (%) au cours		
	2019	Jan. 2018	Oct 2018	Nov, 2018	Déc. 2018	Jan. 2019	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois		
Ensemble	10 000	101,0	101,6	102,0	102,7	101,8		-0,9	0,1	0,8	
Alimentation	1 620	105,5	105,6	105,6	106,0	106,2		0,1	0,5	0,6	
Produits frais	179	122,3	113,9	115,5	118,4	118,4		0,0	4,0	-3,1	
Alimentation hors produits frais	1 441	103,2	104,2	104,0	104,2	104,3		0,1	0,1	1,1	
Tabac	89	106,0	118,2	118,2	118,2	118,2		-0,1	-0,1	11,4	
Produits manufacturés	3 335	98,3	99,4	99,1	101,1	99,0		-2,0	-0,4	0,7	
Habillement et chaussures	478	90,1	92,7	94,0	103,1	93,9		-9,0	1,2	4,2	
Produits de santé	571	93,2	93,0	93,0	92,5	92,3		-0,2	-0,7	-0,9	
Autres produits manufacturés	2 286	101,2	102,2	101,6	102,6	101,6		-1,0	-0,6	0,4	
Énergie	692	102,1	108,7	110,4	104,3	101,7		-2,5	-6,4	-0,4	
dont Produits pétroliers	496	101,4	110,2	112,5	104,1	100,5		-3,5	-8,8	-0,9	
Services	4 264	101,3	100,6	101,5	102,4	102,2		-0,2	1,6	0,9	
Loyers et services rattachés	774	102,0	102,2	102,3	102,5	102,6		0,1	0,4	0,6	
Service de santé	714	104,0	104,0	104,6	103,6	104,1		0,5	0,1	0,1	
Services de transports	223	94,6	78,8	91,7	107,5	96,9		-9,9	22,9	2,4	
Services de communications	409	93,7	92,9	92,9	92,9	93,0		0,1	0,1	-0,7	
Autres services	2 144	101,8	102,1	102,3	102,8	103,2		0,5	1,1	1,4	
Alimentation et tabac	1 709	105,6	106,3	106,3	106,7	106,8		0,1	0,5	1,2	
Produits manufacturés et énergie	4 027	98,6	100,6	100,7	101,3	99,1		-2,1	-1,5	0,5	
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 857	99,6	100,4	99,9	100,7	99,8		-0,9	-0,6	0,2	
Ensemble hors produits frais	9 827	100,5	101,3	101,7	102,3	101,4		-0,9	0,1	0,9	
Ensemble hors énergie	9 308	101,0	101,2	101,5	102,7	101,9		-0,8	0,7	0,9	
Ensemble hors tabac	9 911	100,9	101,5	101,9	102,6	101,6		-0,9	0,1	0,7	

3 Indices des prix des départements d'outre-mer et de France

Janvier 2019

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	0,8	0,5	0,8	0,3	1,2
Alimentation	0,6	1,2	1,6	0,1	2,7
Produits frais	-3,1	0,7	4,2	-7,3	8,4
Alimentation hors produits frais	1,1	1,2	1,3	0,7	1,7
Tabac	11,4	9,0	9,8	12,9	14,0
Produits manufacturés	0,7	-1,2	0,1	-0,2	-0,4
Habillement et chaussures	4,2	-4,2	2,4	1,2	0,5
Produits de santé	-0,9	-3,3	-1,2	-1,2	-2,8
Autres produits manufacturés	0,4	0,4	-0,2	-0,4	-0,1
Énergie	-0,4	0,3	-1,3	-4,2	1,9
dont Produits pétroliers	-0,9	-0,4	-1,8	-6,6	0,2
Services	0,9	1,2	1,1	0,8	1,0
Loyers et services rattachés	0,6	1,8	1,1	0,9	-0,4
Service de santé	0,1	0,0	0,1	-0,1	0,2
Service de transport	2,4	-5,7	3,7	1,1	-0,1
Services de communications	-0,7	-0,3	-0,6	0,3	-3,1
Autres services	1,4	2,2	1,6	1,3	1,9
Alimentation et tabac	1,2	1,9	2,1	1,2	3,9
Produits manufacturés et énergie	0,5	-0,9	-0,2	-0,8	0,2
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,2	-0,3	-0,4	-0,5	-0,6
Ensemble hors produits frais	0,9	0,5	0,8	0,4	1,1
Ensemble hors énergie	0,9	0,5	1,0	0,6	1,2
Ensemble hors tabac	0,7	0,4	0,7	0,1	1,0

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communications » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent l'enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- « En Guadeloupe, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole ». Insee, Antian'échos, n° 48 juin 2014. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293322>

Service territorial de Guadeloupe
Rue des Bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211

© Insee 2019

